

VOURLES THÉÂTRE

“Le Magasin des suicides” première création de la Cie Nandi



■ Une scène du *Magasin des suicides*. Photo DR

En coproduction avec le collectif Yggdrasil, la toute jeune compagnie Nandi qui a soufflé sa première bougie en juillet 2015, présente sa première création autour du roman de Jean Teulé : “*Magasin des suicides*”

Drôle, grinçante, absurde, cette fable qui n’a de morbide que le titre fera peut-être mourir mais seulement de rire. Franck Régnier, créateur et metteur en scène de la Cie Nandi et ex-comédien de la Cie Les Art’Souilles explique le choix de cette création.

Est-ce un défi ou une provocation de monter un projet autour du sujet tabou qu’est le suicide ?

« Ce n’est ni un défi, ni une provocation. Ce qui me plaisait, était de monter une pièce autour d’un thème effectivement difficile, le suicide. Mais en premier lieu, ce qui m’a motivé dans cette adaptation, était l’humour morbide qui se dégageait de ce livre. J’aime rire de tout, et en particulier de la mort... et dès la lecture de ce roman, cela était limpide qu’une adaptation théâtrale était possible. »

Jean Teulé est un auteur souvent contre-versé. Qu’est ce qui vous plaît chez lui ?

« Ce que j’aime chez Jean Teulé, c’est qu’il raconte des histoires, et il le fait très bien. C’est un raconteur, un rapporteur d’histoire au sens noble du terme. Souvent historique, même si pour cette adaptation n’est pas le cas, car cette Fa-

mille Tuvache n’est qu’une pure création dans une société... qui n’existe pas... encore. »

Le Magasin des suicides est-elle une pièce tout public ?

« Pour cette adaptation, la pièce est tout public. On rit beaucoup et on s’attache à cette famille un peu bizarre, il est vrai. Nous avons eu la chance de pouvoir jouer devant des enfants de 9/10 ans qui ont rien eux aussi de cette famille un peu déjantée. Selon moi, ce spectacle peut convenir à partir de 10 ans. Il n’y a pas d’image glauque ou morbide, et le ton reste léger. L’univers est très visuel ce qui accroche aussi avec les plus jeunes. »

Synopsis

Chez les Tuvache, on garantit le suicide « Mort ou remboursé » depuis de nombreuses générations. Mais ça, c’était avant l’arrivée d’Alan le petit dernier. Tout petit déjà, il commence à sourire. Redonner le goût de vivre aux clients du *Magasin des suicides* ce n’est pas bon pour le commerce...

INFOS vendredi 1^{er}

et samedi 2 avril à 20 h 30

**Théâtre de Maison-Forte,
2 chemin des Vallières**

Réservations au

06.30.87.37.36 ou

06.87.21.87.60

Plein tarif 15 € - réduit 12 €

PIERRE-BÉNITE

Cinq écoles ouvrent leurs portes au public ce samedi

Samedi 19 mars de 10 h à 12 h, les cinq écoles de la commune proposeront une opération porte ouverte. Trois écoles maternelles : Henri-Wallon, Jean-Lurcat et Pablo-picasso et les deux écoles élémentaires Langevin-Jaurès et Paul-Eluard. L’occasion pour les parents de découvrir les installations et les lieux mis à la disposition des enfants mais aussi, de rencontrer les équipes pédagogiques.

CHARLY CONSEIL MUNICIPAL

Le taux des taxes locales n’augmentera pas



■ Le taux de la foncière, comme les deux autres, sont inchangés.

Photo illustration Le Progrès

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté le budget primitif pour cette année 2016. Un budget jugé contraint par l’opposition qui aurait souhaité plus d’investissements de la part de la ville.

Paul Rochefort, adjoint aux Finances a proposé le vote du budget primitif 2016, en détaillant les dépenses et recettes de la commune, les subventions pour les associations et les emprunts en cours. Ainsi la section de fonctionnement s’équilibre à 4 575 471,62 € ce qui permet de dégager un excédent de 1 232 658,62€ pour financer une partie des investissements.

Le budget primitif a été voté avec 4 abstentions du groupe d’opposition. Olivier Araujo, conseiller municipal d’opposition a tenu à préciser : « Nous reconnaissons certains points positifs dans le budget, des économies générales ont été réalisées et comme vous le disiez il va falloir continuer à en faire et c’est bien. Le taux d’endettement de la commune est relativement bas par rap-

port à toutes les communes autour de nous, ce qui est une très bonne chose, parce que cela nous donne de belles perspectives d’investissements pour l’avenir de Charly. Mais nous aurions aimé plus d’investissements pour inciter les commerces, plus de sécurité, peut-être aller plus vite sur le projet de la MJC... ».

Les taux de la taxe d’habitation, foncier bâti et non bâti resteront inchangés. Michel Duprez, adjoint aux Travaux a présenté la demande d’approbation de l’Agenda d’Accessibilité Programmée (ADAP). En effet, depuis le 2005, la loi pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose aux collectivités de rendre leurs Etablissements Recevant du Public (ERP) accessible à tous les handicaps. Le conseil a autorisé la présentation d’une demande de validation de l’ADAP auprès de la préfecture, ainsi que le dépôt d’une demande de subvention auprès de la région pour l’opération « Construction d’un court de tennis - couverture du court créé et d’un court couvert ».

URGENT ANTIQUAIRE ACHÈTE

- **Toutes fourrures** (vestes, manteaux, étoles...)
- **Argenteries massives ou métal argenté** (plats, couverts, services...)
- **Achète vieilles montres** (gousset, poignet...)
- **et toutes pièces de monnaies**
- **Tableaux** (peintures, gravures, aquarelles, lytho...)
- **Tout vins spiritueux** (vins, champagnes et alcool)
- **Tout antiquités général** (mobilier anciens, pendules, statues, sculptures, porcelaine, céramique, luminaires, jouets anciens, machines à coudre...)

— Recherche pour école de musique, violons, violoncelles, saxophones, pianos RC 529601486 —

ACHAT - ESTIMATION - SUCCESSION

Tout déplacement gratuit

Mr François - 06 34 31 17 47 - francoisseculaantique@gmail.com

726197200